

Brownson's Quarterly Review, January 1845.
EXTRAITS TRADUITS DU PREMIER ARTICLE.

III. HOSTILITÉ A LA SCIENCE.

L'Eglise de Rome n'a jamais fait une guerre mortelle à la science ; les seules preuves de cette accusation, apportées par le réviseur méthodiste, sont au nombre de deux : le cas de *Virgile* évêque de Salzbourg, dans le huitième siècle, et celui de *Galilée* dans le dix-septième. Voici ce qu'il dit :

« Qui peut compter le nombre de bulles de Papes, qui ont été fulminées contre les découvertes successives dans les sciences, quand elles étaient annoncées dans des pays soumis à la juridiction de Rome. Le Pape Zacharie a lancé ses anathèmes contre Virgile, évêque de sa propre Eglise, pour avoir osé penser et dire cette terrible hérésie, « qu'il y avait des hommes vivant du côté opposé de la terre. » S'il persiste, dit le Pape infallible, dans cette hérésie, dépouillez-le de la prêtrise et chassez-le de l'Eglise, et des autels de Dieu. Le vénérable Galilée a subi un sort encore plus dur, pour avoir pensé et enseigné que la terre était une sphère qui tournait sur son axe et qui faisait le tour du soleil ; le Pape Urbain et l'Inquisition — autorité infallible — décrétèrent que cette doctrine était fautive et hérétique, et ils l'enfermèrent dans un cachot pour avoir osé penser le contraire de la Sainte Mère l'Eglise. On ne peut s'empêcher d'excuser la juste indignation du « cœur ami de ce vieux philosophe, quand il s'écria contre le Pape Urbain et les autres despotes qui condamnèrent Galilée. » *Je livre tous ces hypocrites sans cœur et sans foi à cent mille diables.* »

Avant d'entrer dans la discussion de cette matière, j'ai une ou deux remarques à faire sur l'autorité infallible, contre laquelle le rév. sur a tant à dire, car cette chose, quoique simple en elle-même, paraît n'avoir jamais bien été comprise par les protestants. Les catholiques connaissent-ils une autorité ? S'ils en connaissent une, quelle est-elle ? Où est-elle ? et quand existe-t-elle ? Les catholiques, sans aucun doute, croient que l'Eglise, comme Eglise, est infallible, mais ils se croient pas que cette infallibilité réside dans les individus qui composent l'Eglise. Le catholique croit que, quand l'Eglise est convoquée pour agir comme Eglise, Jésus-Christ est avec elle, et par son entremise surnaturelle, il protège ses décisions contre l'erreur, et la guide dans toute vérité. Il ne revendique absolument l'infailibilité que pour J. C. et il ne regarde les décisions de l'Eglise comme infallibles que parce qu'il croit que J. C. est réellement avec elle, et que c'est lui qui décide par son moyen. Qu'on la comprenne donc que les catholiques ne croient l'Eglise infallible que par la vertu surnaturelle de son Chef invisible, suivant ses promesses. Mais ces promesses ont été faites à l'Eglise, à l'Eglise entière — et non point à une portion particulière de l'Eglise, ni à un nombre donné d'individus dans l'Eglise. Par conséquent les catholiques ne regardent point comme acte de l'Eglise, ce que peuvent faire même les plus hauts dignitaires de l'Eglise ; ils reconnaissent deux moyens par lesquels l'Eglise peut agir comme Eglise ; le Concile universel, et ce qui revient au même le consentement unanime ou moralement unanime des premiers Pasteurs de l'Eglise ; ensuite le Pape décidant *ex cathedra* comme Représentant de l'Eglise. Un homme peut être catholique sans croire que la décision du Pape, à moins qu'elle ne soit appuyée du consentement des évêques, soit infallible. Mais pour notre part, nous croyons que la décision du Pape, quand il représente l'Eglise ou qu'il décide en son nom, est infallible.

Maintenant, le Pape agit en trois capacités différentes ; comme prince temporel, comme évêque de l'Eglise particulière de Rome, et comme chef de l'Eglise universelle. Si l'on prétend qu'il est infallible comme homme, que cette infallibilité est un attribut de sa personne, alors il faudrait soutenir qu'il est également infallible, en quelque une des trois capacités qu'il puisse agir, comme les protestants supposent communément que les catholiques le croient. Mais les catholiques ne prétendent pas que le Pape est infallible comme homme, ou quand il agit dans quelque cas où il n'a pas la promesse de J. C. de le défendre contre l'erreur, et de le conduire dans la vérité. Ils croient tous qu'il peut errer, après qu'il est devenu Pape, aussi bien qu'auparavant. La promesse de J. C. qui est le gage de l'infailibilité a été faite comme nous l'avons dit, à l'Eglise universelle seulement, et par conséquent au Pape, seulement quand il représente l'Eglise universelle. Mais le Pape, comme Prince temporel, comme gouverneur civil des Etats ecclésiastiques, ou comme Evêque du Siège de Rome, ne représente pas l'Eglise universelle, par conséquent dans ces qualités il n'a pas de promesse d'infailibilité.

Ces distinctions faites, il est à propos et nécessaire de demander, quand

il s'agit d'un acte particulier qu'on regarde comme repréhensible, s'il a été fait par l'Eglise catholique, par conséquent par l'autorité infallible. A-t-il été fait ou sanctionné par un concile universel, ou par le corps entier des évêques ? Ou bien, a-t-il été fait et sanctionné par le Pape parlant *ex cathedra* comme le représentant de l'Eglise universelle ? S'il n'a pas été fait ainsi alors il a été fait et sanctionné par une autorité que les catholiques ne regardent pas comme infallible, et s'il est mauvais, on doit, comme dans tous les autres cas, le mettre au compte de l'humanité sujette à se tromper et à faillir.

Maintenant le Réviseur Méthodiste prétend, au moins virtuellement, que la théorie héliocentrique a été condamnée comme hérésie par une autorité que les catholiques tiennent comme infallible, car c'est là le véritable point de l'accusation. Mais nous le nions. Premièrement, car ce n'est pas le principe de l'Eglise de décider dogmatiquement des questions de pure science, et secondement, parce qu'on n'a jamais donné d'exemples, et qu'on ne peut pas non plus en donner qu'elle ait jamais agi ainsi ; et au surplus, la théorie en question n'a jamais été condamnée comme hérétique.

Mais revenons à la considération des deux cas rapportés par le Réviseur. Nous rejetons le cas de Virgile évêque de Salzbourg comme non authentique. L'extrait qu'on donne comme tiré d'une bulle papale porte en lui-même des marques non-équivoques de supposition. Ce n'est pas dans ce style que le Pape a coutume de parler, quand il décide au nom de l'Eglise universelle. Nous ne connaissons point les particularités de ce fait, mais il paraît que Virgile parlait des habitans qui étaient au côté opposé de la terre, ce qui indigna quelques *dévots* qui demandèrent sa condamnation au Pape Zacharie ; « mais il ne paraît point, (dit Whewell, dans son livre intitulé *History of the Inductive sciences* Vol. II p. 256, London, 1893), que cela portât à aucun acte de sévérité, et sa déposition de son évêché rapportée par Kepler et quelques écrivains modernes, est sans aucun doute fautive ! Voilà une bonne autorité protestante, et plus que suffisante pour le cas de l'évêque de Salzbourg.

« Mais le cas de Galilée est évident, et sans doute que vous ne le niez point. » Sûrement vous ne prétendez pas nier que Galilée a été emprisonné sur son axe, et faisait le tour du soleil ; que cette doctrine a été notée d'hérésie par la Cour de Rome, et que lui-même a été forcé de se rétracter, et que ce vénérable vieillard, se levant de la position dans laquelle il avait fait sa rétractation, frappa la terre de son pied, en s'écriant : « Néanmoins elle remue. » Eh bien ! cette histoire si souvent dite, si souvent répétée, qui a été si utile à tant de personnes, qu'il paraît que c'est un manque de charité de les en dépouiller ; eh bien ! cette histoire est fautive, totalement fautive du commencement à la fin ; il n'y en a pas un mot de vrai, et nous le prouvons d'après des autorités irrécusables.

La théorie héliocentrique fut enseignée publiquement à Rome par le grand cardinal Nicolas Cusanus qui naquit en 1401 et mourut en 1464, cent ans juste avant la naissance de Galilée. Elle fut enseignée dans la même ville dans des lectures publiques par Copernic, prêtre catholique élevé à Bologne en Italie et professeur d'astronomie à Rome en 1500, et Léonard de Vinci joint la théorie de la chute des corps avec celle de la motion de la terre comme une chose généralement reçue. Cusanus n'a jamais été inquiété pour affirmer « que la terre se mouvait et que le soleil était fixe » mais il fut créé cardinal par Nicolas V, qui lui donna l'évêché de Brixen, et il jouit de la faveur et de la confiance de quatre souverains Pontifes successifs, jusqu'au jour de sa mort. Copernic fut invité par le Pape à aider à la réformation du calendrier, ce qu'il fit : et quand il quitta sa chaire de professeur, les dignitaires de l'Eglise se chargèrent de lui procurer une retraite honorable dans laquelle, au dessus des besoins et des distractions de la vie, il pût employer toutes les forces de son esprit et de son génie, à la reconstruction scientifique de l'astronomie. Quand on sut à Rome qu'il préparait son système, le cardinal Schomburg lui écrivit pour le presser de le publier, et lui offrit généreusement sur sa bourse privée les fonds nécessaires. Le cardinal, malheureusement, mourut avant cette publication ; un autre dignitaire de l'Eglise Gëzio évêque d'Emerlande, vint en avant et le remplaça, et quand l'ouvrage vit le jour, il fut dédié à Paul III, de son consentement. C'est ainsi que Rome fut éclose, réchauffa et conduisit à maturité cette théorie hérétique, et c'est ainsi qu'elle traita ses avocats pendant plus de quatre-vingt ans avant Galilée. Si c'était une hérésie pourquoi fut-elle tolérée si longtemps ? Si